

Réunion du Conseil d'Administration du Comité du Lyonnais de tarot

23/09/2023 à 10h (Civrieux)

Présents : Françoise MILLARD, Joël MAUGAIN, Claude JACQUAND,
Jean-Jacques HOVSEPIAN, Thierry DARGERER, Thierry CADINOT, Gérard GUALLO

Absents excusés : Florent TRIVERO, Laurent HUMBERT, Christian MOTTIN,
Hervé GASPARIAN

Invité : Gilles Buchs

En début de réunion, Françoise rappelle à l'ensemble des présents, certaines règles d'éthique et de déontologie aux membres du bureau.

Cooptation de Gilles Buchs

Nadine Suzé, ayant démissionné du Conseil d'Administration, Gilles Buchs est coopté pour s'occuper du site internet, en remplacement donc de Nadine et en collaboration avec Thierry CADINOT.

Le site internet

Gilles a commencé à regarder comment était structuré le site et comment il fonctionne.

Il explique que le site est complexe et qu'il rencontre certains problèmes pour en comprendre tous les rouages.

L'idée de le refaire en totalité est écartée. Ce serait très long et compliqué.

Il faudra demander à Nadine des explications sur le fonctionnement de certains éléments du site, qu'il n'a pas réussi à comprendre seul.

Yves Lelièvre du Comité de Normandie, pourrait l'aider si besoin, pour faire évoluer le site : Ajouter par exemple la possibilité de commander en ligne un repas lors d'une inscription à un qualif.

Pour que le site recueille le maximum d'informations et de résultats, il faut bien évidemment les transmettre à Gilles.

Les comptes rendus de réunion lui seront donc communiqués pour être présents sur le site internet.

Tous les résultats devront impérativement être sur le site internet.

Cependant les résultats de tournois hors comité, n'y figureront pas.

Thierry CADINOT et Claude JACQUAND ont également accès au site.

Il a été décidé d'annuler les inscriptions en ligne pour les qualifs. Il faudra de nouveau passer par le référent club.

Les deux principales raisons sont les suivantes :

- Il n'est pas possible de corriger ou de modifier une inscription (Supprimer ou remplacer un nom, rectifier un numéro de licence par exemple)
- Certains joueurs peuvent s'inscrire, alors que leur demande de licence n'a pas encore été effectuée.

Un communiqué explicatif à ce sujet sera envoyé aux Présidents de club très prochainement.

Arbitrage : Nouvelle rerue

Le Comité du Lyonnais manque d'arbitre et c'est un problème.

Michèle BEAL (Estrablin-Vienne) est intéressée pour arbitrer, c'est une bonne nouvelle.

Robert Membre pourrait peut-être nous aider ?

Stage d'arbitrage de Nadine Suzé

Suite à la demande de remboursement partiel de son stage d'arbitrage, le bureau s'est concerté et lui proposera le compromis suivant :

Le bureau peut accepter un remboursement partiel, mais sous certaines réserves.

Ce stage devait initialement être financé moyennant un engagement de 2 ans d'arbitrage en solo.

Il est donc demandé à Nadine pour obtenir une indemnisation partielle :

- de finaliser son agrément

- de s'engager à arbitrer en binôme avec Florent sur les deux saisons à venir (Elle a très peu arbitré jusqu'alors)

Nadine à l'issue de son stage doit avoir le statut d'arbitre de Comité

Défraiements 2023/2024

- Les montants de défraiement des arbitres et des licenciés seront précisés dans le règlement intérieur.

Pas d'augmentation pour les défraiements des arbitres cette année.

- Un licencié sera défrayé sous réserve d'avoir participé à au minimum 10 tournois GPL, Coupe du Lyonnais.

La participation en tant qu'arbitre d'un tournoi sera aussi comptabilisée.

Règlement intérieur du Comité du Lyonnais

Le règlement intérieur du Comité du Lyonnais de tarot sera actualisé et finalisé après la prochaine réunion du bureau (21/10).

Problématique des licences et des PCN lors de l'enregistrement des tournois

Suite à quelques problèmes et réclamations de plusieurs licenciés (PCN non enregistrés par exemple), Françoise demande à Adrien PEREZ (pour éviter ce genre de soucis), si la Fédé peut élaborer une procédure précise pour les clubs et les arbitres de tournois. (Fichiers et logiciel à utiliser, méthodes etc.)

Il est en effet constaté que les clubs utilisent des « outils » différents avec des procédures différentes qui occasionnent certains problèmes qu'il faut supprimer.

8 Heures de vienne

La réservation de la salle de Vienne est reconduite pour 2024 par le club d'Estrablin pour le Comité.

Il faudra améliorer certains points pour la deuxième édition pour que cette organisation soit une pleine réussite financière.

Organisation de la finale de la Coupe de France

Selon Françoise, Joël et Claude, il n'y a que peu de doute pour qu'elle nous soit refusée. Aucun point bloquant n'ayant été identifié.

Il faut cependant attendre la validation officielle de la fédé.

L'optimisme étant de rigueur, quelques points ont déjà fait l'objet de discussions.

- Demander aux Présidents de Club de recenser les bénévoles et même envisager de contacter chaque licencié afin d'établir un planning des disponibilités de chacun (jours et heures de présence).
- Organiser une réunion d'information avec toutes les personnes engagées environ deux mois avant l'évènement.
- Elaborer un flyer de présentation de la Coupe de France avant Bar-Le-Duc.
- Possibilité d'organiser une tombola
- Expliquer aux futurs bénévoles ce que l'organisation de cet événement « rapportera » aux licenciés : Une meilleure reconnaissance du Comité du Lyonnais et une participation plus importante à nos différentes manifestations.

Gérard GUALLO

Secrétaire Général du Comité du Lyonnais